



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17/11/2020

NOMINATION DE DOMINIQUE MULLER AU POSTE DE DÉLÉGUÉ À LA MUSIQUE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

Sylviane Tarsot-Gillery, directrice générale de la création artistique, a nommé Dominique Muller au poste de Délégué à la musique.

Dominique Muller a inscrit son parcours professionnel dans les domaines de la musique, du spectacle vivant et de l'action culturelle, au sein d'institutions variées. D'abord professeur d'éducation musicale au sein de l'Education nationale, il devient ensuite responsable des actions artistiques du Conservatoire à Rayonnement Régional de Strasbourg puis chargé de l'action culturelle au Conseil départemental de la Côte-d'Or et enfin responsable du spectacle vivant au Conseil régional du Languedoc Roussillon. De 2012 à 2015, il exerce les fonctions de conseiller musique à la DRAC Bretagne. En 2015, il devient Chef du bureau de la musique de la Ville de Paris puis devient délégué adjoint à la musique à la Direction générale de la création artistique, au sein du ministère de la Culture. Il assurait l'intérim du poste de délégué depuis octobre 2019.

La priorité pour Dominique Muller sera de mener une réflexion approfondie en faveur d'une politique publique de la musique renouvelée, en lien avec l'ensemble des acteurs du secteur, et capable d'affronter les grandes transformations actuelles, notamment celles liées à la crise sanitaire. Il aura à cœur d'approfondir la coopération de la délégation à la musique avec les DRAC, les collectivités territoriales et les organisations professionnelles en vue de concevoir, notamment en lien avec le Centre National de la Musique, les outils nécessaires pour répondre aux enjeux majeurs du secteur et de son avenir.

Ministère de la Culture

Délégation à l'information
et à la communication
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr